



Chères Saint-Rémoises, Chers Saint-Rémois,



En ce début d'année, et au nom du Conseil municipal de Saint-Rémy-sur-Durolle, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux pour 2026 : santé, bonheur et réussite à toutes et à tous.

Que cette nouvelle année soit synonyme de projets partagés, de solidarité et de dynamisme pour notre commune. Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village.

L'hiver nous offre l'occasion de profiter des lumières de notre ville et des moments conviviaux qui renforcent notre lien social. Je remercie chaleureusement les associations et les agents municipaux qui contribuent à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Vous trouverez dans cette Lettre un retour en images de ces manifestations et réalisations.

Ensemble, continuons à cultiver l'esprit d'initiative et le respect de notre environnement.

Vous souhaitant une bonne lecture,

Frédéric CHONIER,
Maire de Saint-Rémy-sur-Durolle



Travaux sur la commune

Rue Noël Bechon

▸ La rue Noël Bechon étant une route départementale, nous sommes en attente de la Direction Routière et de l'Aménagement Territorial (anciennement DDE) pour la fin des travaux d'aménagement de cette rue.

Réalisations en interne par les services techniques

▸ Décorations de Noël (et boîte aux lettres du Père Noël)



▸ Peintures de l'Hôtel de Ville



▸ Réalisation d'un cache poubelles avenue des Bruyères

▸ Vidange et chaulage du plan d'eau et chaulage pour **lutter contre les cyanobactéries** : cette action combinée avec la protection des berges des ruisseaux en amont et à l'utilisation d'un générateur d'ultrasons nous ont permis de passer *une saison estivale sans fermeture à la baignade*.



Lancement des études pour la rénovation énergétique de l'école maternelle

Suite au choix de la maîtrise d'œuvre (cabinet d'architectes ALTER'RE ARCHI) pour nous accompagner dans la définition du projet de rénovation énergétique de l'école maternelle, nous avons lancé les études préalables nécessaires : amiante, plomb, radon, études de sol. **Les premières conclusions sont rassurantes** et l'architecte a pu présenter un Avant-Projet qui comprend notamment :

- Une isolation thermique par l'extérieur pour l'ensemble des façades
- Une isolation des planchers bas
- Un remplacement des menuiseries
- Des protections solaires en façade sud
- Un préau

La municipalité doit désormais finaliser le montage financier de ce projet et lancer une consultation pour sélectionner les entreprises en charge des travaux.



▸ *Première esquisse du projet*



Projection du film « Les Toits de Paris en Seine »

Le vendredi 7 novembre 2025 à la salle des fêtes du plan d'eau des Prades, a eu lieu la projection du film réalisé par Images30 nous montrant des images inédites des JO de Paris 2024.

Ce documentaire constitue une immersion poétique et sportive dans les coulisses des JO de Paris, vus depuis les toits de la capitale.

Cette projection a rassemblé les scolaires des 3 communes labélisées Terre de Jeux 2024, à savoir Celles-sur-Durolle, Chabreloche et Saint-Rémy-sur-Durolle, en milieu d'après-midi soit un auditoire de 250 enfants puis un large public en début de soirée.



L'ensemble des participants a été conquis par la qualité visuelle de cette réalisation et au-delà par les témoignages des athlètes, des bénévoles et des partenaires participant à cet événement.

La seconde partie de cette soirée proposait un débat sur la thématique du sport et surtout de ses bienfaits sur la santé et le bien-être. Ce débat, animé par le journaliste Dominique DEVEAUX, a permis à chaque intervenant* de témoigner de leur engagement.

L'objectif de ces projections et de ce débat, était au-delà de l'aspect visuel du film, de promouvoir le sport et démontrer que sa pratique quel que soit le niveau, peut-être une véritable thérapie. Il en est ressorti, qu'à tous les niveaux, on peut s'approprier un événement planétaire et ensuite le valoriser localement.

** Les intervenants étaient Salomé PERRAUDIN joueuse de rugby à l'ASM Romagnat ; Marc CHEZE footballeur professionnel et entraîneur ; Yves BOQUEL gymnaste olympique ; Yannick BOURSEAUX athlète olympique para triathlon ; Sébastien BOTA médecin généraliste et Éric ROJAS gendarme ayant participé à la sécurité des JO 2024.*

Un nom pour les écoles de Saint-Rémy-sur-Durolle

Mardi 25 novembre, les élèves de l'école maternelle et élémentaire de Saint-Rémy-sur-Durolle ont présenté devant le Conseil municipal leur proposition pour donner une véritable identité à leur établissement, jusqu'ici dépourvu d'appellation.

Après un travail pédagogique mené avec l'équipe éducative, les enfants ont choisi de mettre à l'honneur Rosa Bonheur, peintre et sculptrice française (1822-1899), reconnue internationalement pour ses représentations d'animaux et ses paysages réalistes.

Figure libre, courageuse et indépendante, Rosa Bonheur incarne des valeurs de créativité, de persévérance et de curiosité.

À l'unanimité, le Conseil municipal a validé ce choix.

L'école maternelle et élémentaire de Saint-Rémy-sur-Durolle porte désormais fièrement le nom :

ÉCOLE ROSA BONHEUR

Un moment fort pour les enfants comme pour la commune, renforçant l'identité et l'unité des deux sites scolaires.



Le goûter des aînés

Le samedi 6 décembre 2025, le CCAS et l'équipe municipale ont organisé le traditionnel goûter des aînés. Près de **200 personnes** ont participé à cette manifestation conviviale et festive. L'animation musicale était assurée par **Huguette Epéche de Cat's Animation** qui nous a interprété des chansons françaises de la fin du vingtième siècle.

A cette occasion ont été distribués des chèques cadeaux d'une valeur de 25€ à utiliser chez les commerçants de la commune participants à l'opération. Pour les absents, des distributions ont été effectuées lors de permanences du CCAS en Mairie

Merci à toute l'équipe des bénévoles qui ont aidé à la réussite de cette manifestation.

Par ailleurs nos aînés en maison EHPAD ou Maison de retraite ont reçu un panier gourmand complété par un tour de cou et une balle anti-stress réalisés par nos amies les tricoteuses du Club Animation du CCAS, *nous les remercions chaleureusement.*



Lancement des illuminations de Noël

Le 6 décembre, après un bel après-midi partagé avec les aînés, nous nous retrouvions sur la place du Commerce avec les enfants des écoles et le groupe Gospel dirigé par Katia, pour lancer les illuminations et les festivités de Noël.

Nous voulions ce moment convivial, dans l'esprit de Noël avec amitié et partage.

Ce fut une belle soirée sans pluie, avec du vin chaud et des marrons chauds, offerts par la municipalité. De nombreux habitants avaient répondu présents.

Merci à tous ceux qui nous ont aidés pour cette soirée, pour les chants, le service, et la cuisson des marrons, et merci aussi à nos employés communaux pour les belles décorations de Noël, tout ceci fait dans un budget que nous voulions raisonnable.



Le 5^{ème} Marché de Noël

Le 14 décembre 2025, l'association « la Boîte à idées » a organisé son 5^{ème} Marché de Noël.

Cette année nous avons gardé des emplacements pour de nouveaux exposants et le profil de l'un d'eux nous a tout de suite interpellé. Un tourneur sur bois sonneur de Cornemuse ! Ce monsieur nous a proposé de sonner les heures par un morceau de musique. Surprise pour les visiteurs qui ont bien applaudi.

Cet exposant a eu un véritable succès auprès du public.

Les exposants ont passé je cite « *une très bonne journée* » et ont « *bien travaillé* ».

Plusieurs ont demandé à participer à notre prochain événement c'est-à-dire notre **Marché Artisanal du 10 Mai 2026**.

Nous avons eu environ **700 visiteurs** et avons passé 50 litres de vin chaud. L'assiette de dégustation de foie gras accompagné du verre de Jurançon a également eu du succès.

Notre Marché a été une véritable réussite.

Nous avons reçu, avec plaisir, les enfants de la Maison Arc-en-Ciel de Saint-Rémy, qui ont réalisé des cartes de Noël et des petits cadeaux pour financer une partie de leur prochain voyage scolaire.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont aidées dans la préparation et la réalisation de notre Marché de Noël.



Mots de la bibliothèque

Service public gratuit géré par des bénévoles.

Permanences : le 1^{er} mercredi du mois de 9h30 à 11h30 et les samedis de 10h à 12h

Les bénévoles vous proposent un portage de livres à domicile (service gratuit).

Les co-locataires d'Âges & Vie bénéficient de ce service depuis l'année dernière.



Téléthon

Les réalisations des membres du club tricot de la bibliothèque ont été vendues sur la place cette année.

Les ventes et les dons ont rapporté 780,50€ reversés à l'association du Téléthon.

Merci à tous pour votre participation.

Animation ludothèque

Le samedi 31 janvier de 10h à 12h à la bibliothèque.

Venez jouer en famille !

Passeurs de mots

Prix littéraire ayant pour thème Mots et Solidarité.

Dans le cadre de ce projet, un atelier d'écriture aura lieu le mardi 24 mars à 18h à la bibliothèque (*inscription obligatoire*).



L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une très bonne année.

Bonnes lectures à tous

Qu'est-ce que l'Autoconsommation Collective ?

Notre commune mise depuis plusieurs années sur les énergies renouvelables et a aujourd'hui atteint une production électrique lui permettant d'envisager l'ouverture à l'autoconsommation collective.

QU'EST-CE QUE L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE (ACC) ?

Définition :

▸ Vente de gré-à-gré de l'électricité avec une proximité géographique de 2 Km entre les participants auto-consommateurs et le fournisseur.

Objectif :

- Proposer une énergie renouvelable locale.
- Profiter de prix inférieur et sans fluctuation (garantie de prix pour 30 ans) par rapport au marché.
- Créer un lien sur le tissu local à travers le sujet énergétique.

Les modalités de mise en œuvre :

- Toute personne ou entité peut adhérer à ce type d'opération en tant que producteur et/ou consommateur.
- Une opération ne peut pas dépasser 3 Mwc de puissance installée.
- Tous les participants doivent avoir un système de comptage intégré et activé (compteur Linky)

Quelle organisation pour une opération d'ACC ?

- Consommateurs et producteurs se réunissent au sein d'une Personne Morale Organisatrice (PMO). La forme juridique de la PMO est libre.
- La PMO prépare et envoie les clés de répartition à Enedis dans le cadre d'un contrat d'autoconsommation collective, Enedis transmet la répartition de la consommation en fonction des clés de la PMO pour facturation.
- Un autre contrat est signé entre le producteur et EDF OA pour que le surplus soit racheté à un tarif fixe, dépendant de la taille de la centrale. Le client signe ou conserve un contrat avec un fournisseur pour compléter sa consommation. Le choix de ce fournisseur est totalement libre. Une contractualisation entre producteur et consommateur est faite pour assurer la vente gré-à-gré et chaque consommateur est libre de sortir de la PMO.

Quelle gestion de la production d'électricité ?

- La production de la centrale photovoltaïque est envoyée sur le réseau de distribution basse tension et est consommée par les sites composant la PMO en fonction des clés de répartition. Le surplus de production non consommé est ensuite envoyé sur le réseau Basse Tension / Haute Tension.

Quelle répartition de la production parmi les auto-consommateurs ?

- Le choix et le calcul de la clé de répartition est pris en charge par la PMO.
- La clé de répartition est un outil permettant de répartir la production entre les différents consommateurs composant la PMO. Les participants décident ensemble des pourcentages de production revenant à certains consommateurs ou d'ordres de priorité de fourniture. La PMO comprend au moins un producteur et un auto-consommateur.

Voici résumé l'autoconsommation collective, mais face aux éventuelles interrogations que ce mode de consommation soulève, nous proposons à tous les saint-rémois intéressés par le sujet de participer à une réunion d'informations le 16 février 2026 à 18h30 à la salle polyvalente.



Saint-Rémy-sur-Durolle – “Terre de Trail”

Grands Trails Monts du Forez et Bourbonnais

Le 19 juillet 2026, le plan d'eau des Prades se parera des couleurs de la première édition des Grands Trails Monts du Forez et Bourbonnais (GTMF/B).

Un grand moment en perspective pour tous les passionnés de Trail-Running.

L'Association Auvergne Rhône-Alpes Trail Nature Team, affiliée à la FFA et organisatrice des Grands Trails d'Auvergne – Sommet National du Trail, souhaitait depuis plusieurs années valoriser un second site sur le territoire Thiers Dore et Montagne.



Le choix du plan d'eau des Prades s'est imposé naturellement : un lieu idéal pour accueillir un nouvel événement trail d'envergure.

Cette première édition sera l'occasion de relier, à travers l'épreuve reine, deux territoires emblématiques de l'Auvergne : le Forez et le Bourbonnais.

Quatre épreuves et huit classements sont proposés :

- La Bourbonnaise – 85 km / 3 300 D+ / départ 5h00
- La Montoncel – 55 km / 2 000 D+ / départ 8h30
- La Croix de Serra – 30 km / 1 350 D+ / départ 8h30
- La Calvaire – 12 km / 450 D+ / départ 9h30

Toutes ces courses pourront être disputées en solo ou en duo.

LIEUX INCONTOURNABLES DES PARCOURS DU GTMF/B

Les différents parcours du Grands Trails Monts du Forez et Bourbonnais mettront en lumière plusieurs sites emblématiques du territoire, véritables joyaux naturels et patrimoniaux :

- Le Calvaire – point de vue saisissant sur les monts environnants.
- La Croix de Serra – symbole du Forez, perchée sur les hauteurs.
- Le Barrage de la Muratte – site paisible au cœur d'une nature préservée.
- Le Montoncel – sommet mythique, toit du Bourbonnais.
- Le Puy Snidre – panorama à 360° sur les monts d'Auvergne.
- Lavoine – charmant village de montagne, connu pour son horloge à eau.
- La Loge des Gardes – station d'altitude et point de passage incontournable.
- Le Rez de Sol – plateau sauvage aux paysages ouverts.
- La Cascade du Creux de Saillant – joyau naturel niché dans la forêt.
- Saint-Victor-Montvianeix – village pittoresque et étape authentique.

Ces lieux, choisis pour leur beauté et leur diversité, offriront aux coureurs une immersion totale dans l'esprit des Monts du Forez et du Bourbonnais, entre patrimoine, nature et dépassement de soi.

Notre ambition : offrir à chaque participant un grand moment de sport outdoor, dans un cadre naturel exceptionnel.

Un grand merci à la commune de Saint-Rémy-sur-Durolle pour son enthousiasme, son accueil et le soutien de ses élus. Nous vous souhaitons une belle année 2026 et vous donnons rendez-vous le 19 juillet dès 5h30 au plan d'eau des Prades.

Ouverture des inscriptions le 10 janvier à 12h, attention le nombre de dossards sera limité pour cette édition inaugurale.

AUVERGNE RHÔNE-ALPES TRAIL NATURE TEAM, L'ÉQUIPE ORGANISATRICE

- Adresse : La Chauvanie, 63930 Augerolles
- Téléphone : 06 31 06 42 88
- Email : auvergne.tnt@auvergnetrail-natureteam.com

Mise en place d'un système de vidéoprotection

Avec l'aide des services compétents de la Gendarmerie nationale, nous avons identifié les lieux et les équipements nécessaires pour assurer une surveillance des incidents pouvant avoir lieu sur la commune, essentiellement le Bourg et le plan d'eau.

Ce système vise à faciliter le travail des gendarmes dans la recherche et l'identification des délinquants. Son déploiement est prévu début 2026.

Nous avons reçu pour cet investissement le soutien du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 50% du coût total qui est de 81 554€ H.T.

Partenariat avec ALCOME pour lutter contre les mégots sur la voie publique

La commune est fière d'annoncer la signature d'un contrat avec l'éco-organisme Alcome, agréé par l'Etat, le 24 décembre dernier, marquant ainsi une étape significative dans la lutte contre la présence de mégots de cigarette dans l'espace public.

En France, on trouve en moyenne 1,3 mégot tous les dix mètres de voirie. L'objectif d'Alcome est de réduire de 40% la présence des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public d'ici 2026.

En s'engageant avec Alcome, nous participons à la concrétisation de cet objectif, tout en étant accompagnés : nous bénéficierons d'une aide financière de 0,50€ par habitants et de 2 cendriers de rue, ainsi que des éteignoirs pour les poubelles et cendriers de poche. En contrepartie, nous identifierons les « hotspots » mégots (lieux à forte concentration de mégots au sol) et mettrons en place des actions de sensibilisation et de communication pour lutter contre le jet de mégot sur la voie publique.

Cette démarche vient en complémentarité des actions déjà initiées contre les déchets et en faveur de l'environnement, comme la démarche de site sans poubelle au plan d'eau.



Tarifs des salles municipales à partir du 1^{er} janvier 2026

Salle des Fêtes 10 route du St Rémois	Tarif en semaine		Tarif week-end		Option Mezzanine
		Option chauffage par jour		Option chauffage week end	
Habitants	600€	150€	1000€	300€	150€
Extérieurs	1200€	150€	2000€	300€	300€

Salle Polyvalente 2, Allée du Stade	Tarif en semaine		Tarif week-end	
		Option chauffage par jour		Option chauffage week end
Habitants	250€	100€	350€	200€
Extérieurs	500€	100€	700€	200€

Les associations, partenaires publics et institutionnels, agents et élus bénéficient d'une location annuelle gratuite, hors chauffage.

Les particuliers propriétaires d'une résidence secondaire sur la commune bénéficient du tarif appliqué pour les habitants de Saint-Rémy-sur-Durolle.

Les cautions demandées pour la location de ces salles sont les suivantes :

- Pour le matériel : 1 500€
- Pour le nettoyage : 700€

Offres de services du SMTUT (Syndicat Mixte de Transports Urbains du bassin Thiernois)

Permanences 2026 de la Maison de la Mobilité à la mairie de Saint-Rémy-sur-Durolle

Les 12 février - 12 mars - 9 avril - 7 mai - 4 juin - 2 juillet de 9h à 12h

Transport à la Demande (TAD)

Ce service permet de prendre en charge l'usager directement depuis son domicile pour un acheminement vers des « Pôles de vie » définis. La réservation s'effectue au plus tard la veille du déplacement avant 18h, en contactant la centrale de réservation au 04.73.60.41.63. Pour les Saint-Rémois, voici les points de dépose possibles :

Commune de dépose possible	Arrêts de Bus
Saint-Rémy-sur-Durolle	Place de l'église
Thiers/Peschadoires	Hôpital Place Chastel Ctre Commercial Chambon Espace du Moutier Gare de Thiers Gare de Peschadoires Le Montel

Trajet de Saint-Rémy-sur-Durolle à Clermont-Ferrand

L'arrêt Saint-Rémois de la ligne régionale a été arrêté en septembre 2025. Le SMTUT propose donc un itinéraire pour permettre aux Saint-Rémois de se déplacer jusqu'à la métropole clermontoise :

- Prendre la ligne 11 (5 arrêts sur Saint-Rémy-sur-Durolle : Route de la Chaponnière, Piscine, Place de l'église, École, Avenue de la Gare).
- S'arrêter à l'arrêt LE MOUTIER pour prendre la ligne régionale P01 (avec des arrêts possibles à Peschadoires, Lezoux, Pont-du-Château, Lempdes, Clermont-Ferrand).
- Ou sur la ligne 11 s'arrêter RUE DE LYON et regagner la gare de Thiers à pied (10min) pour prendre le train.

Recherches d'itinéraires et achat de tickets possibles :

- A la Maison de la Mobilité (1 Rue François Mitterrand à Thiers, ou à la permanence à Saint-Rémy-sur-Durolle)
- Site www.oura.com
- Application OURA sur smartphone

Départ à la retraite d'un agent du service périscolaire

Après **23 ans de service à la commune**, Bernadette Gonin fait valoir ses droits à la retraite. Arrivée en 2002, elle a exercé avec dévouement les fonctions d'aide-ménagère au CCAS, ainsi que d'agent de cantine et d'entretien au service périscolaire.

Son professionnalisme, sa gentillesse et son sourire ont marqué les familles, les enfants et ses collègues. La municipalité lui adresse ses plus vifs remerciements pour son engagement et lui souhaite une belle continuation.



Restez informés par mail

Outre nos réseaux sociaux Facebook et Instagram et l'application sur téléphone mobile Panneau Pocket, nous proposons une diffusion des informations importantes et événements des associations locales par mail. Si vous souhaitez recevoir les actualités, n'hésitez pas à demander votre inscription en envoyant un mail à

info@saintremysurdurolle.fr

Sur les réseaux sociaux nous avons connu cette année des croissances significatives :

	Facebook	Instagram Lancement fin 2024
Nombre d'abonnés	2042 soit + 43,10%	256 soit +80,28%
Nombre de publications par la mairie	207 soit +16,95%	192 soit + 69,91%
Nombre d'interactions (Consultation de l'information par les abonnés)	46 130 soit +34,21%	1 135 soit +134,02%

OFFRE D'EMPLOI

2 SURVEILLANT(E)S DE BAIGNADE

REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE DE SURVEILLANCE AU LAC DES PRADES !

Missions principales :

- ✦ Accueillir et renseigner les usagers.
- ✦ Assurer la surveillance et la sécurité des usagers du Lac des Prades.
- ✦ Assurer le respect du règlement intérieur et du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS).
- ✦ Tenir à jour les différents états comme la main courante et les stocks de l'infirmerie.
- ✦ Participer activement aux exercices de sécurité & de secours.
- ✦ Prodiger les premiers soins en cas d'incident bénin ou grave.

Profil recherché

- ✦ Titulaire du **Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique à jour (BNSSA)**.
- ✦ Titulaire du **PSE 1** à jour.
- ✦ Connaissance des normes d'hygiène et de sécurité en vigueur.
- ✦ Ponctualité, autonomie et capacité à communiquer.
- ✦ Sens du relationnel et esprit d'équipe pour une ambiance de travail agréable et sécurisée.

Conditions d'exercice

- ✦ Contrat du **1er juillet au 31 août 2026**.
- ✦ Rémunération à partir de 1900€.
- ✦ Horaires flexibles avec heures supplémentaires, repos hebdomadaire le mardi ou mercredi.
- ✦ Logement mis à disposition gratuitement, à proximité du plan d'eau.

**ENVOYEZ-NOUS VOTRE CV ET LETTRE DE MOTIVATION PAR MAIL
OU PAR VOIE POSTALE.**

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 31 MARS 2026



Pour toutes vos **questions juridiques ou techniques**
sur le logement :

Acheter, vendre ou louer un logement,
investir dans l'immobilier, réaliser des travaux,
connaître les normes ou la qualité du bâti,
gérer un logement en copropriété ...

***Demandez des **conseils** d'experts
avant d'agir !***

Contactez le guichet unique
gratuit et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme

Par courrier, courriel, téléphone ou rendez-vous

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Des **permanences** sont organisées sur le département.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75

contact@adil63.org ***www.adil63.org***



Local municipal à louer

Situé au-dessus du plan d'eau, route du Lac, sur un terrain d'environ 400 m² clôturé, ce local comprend un garage de 62 m² et 3 bureaux de 9 m², 1 vestiaire et 1 sanitaire le tout récemment aménagé.

Parfait pour une activité artisanale, ce local est disponible immédiatement.

Location mensuelle 450€ par mois hors charges dans le cadre d'un bail commercial.

Pour plus d'information s'adresser à la Mairie.



Guide des producteurs locaux

Bien manger est un acte du quotidien, essentiel à la santé, la vitalité et au bien-être. Sur TDM, les productrices et producteurs sont nombreux, passionnés et engagés. Ils cultivent, élèvent, transforment avec exigence, afin d'offrir une qualité tout au long de l'année. Que ce soit sur les marchés hebdomadaires, dans les magasins bio, les AMAP, les restaurants, les savoir-faire locaux se révèlent : fruits, légumes, viandes, poissons, produits laitiers, plantes aromatiques... Autant de trésors issus du terroir qui façonnent le paysage et le patrimoine local.

Ce guide permet à chacune et chacun de faire connaissance avec **près de 45 productrices et producteurs** qui vendent en circuit-court, sur **les 30 Communes du territoire**. C'est aussi une invitation à les soutenir, adopter une consommation locale, responsable, et choisir un mode de vie plus sain, **bénéfique à la fois pour la santé et l'avenir de la planète**.

Guide disponible en mairie ou sur

<https://www.cctdm.fr/actus/decouvrez-le-guide-des-producteurs-locaux-de-tdm>

Chèques cadeaux pour soutenir l'économie locale

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne vous propose une belle manière de soutenir votre territoire : **les chèques cadeaux locaux !**

En choisissant ces chèques, vous aidez directement les commerces et les artisans d'ici, vous encouragez l'emploi local et vous favorisez une consommation plus respectueuse de l'environnement.

Acheter local, ce n'est pas seulement « acheter près de chez soi » : c'est aussi rencontrer les acteurs qui font vivre notre quotidien, créer du lien, encourager le savoir-faire et renforcer la solidarité entre habitants.

C'est l'occasion de (re)découvrir nos boutiques, nos artisans, nos lieux de vie et de mettre en valeur l'identité de notre territoire.

Plus nous consommons autour de nous, ***plus notre communauté grandit, se développe... et rayonne !***

Pour plus de renseignements, contact au Service Économie de TDM :

- Laura PETIT : 07.00.01.02.82.02.51
- Emily GUNDER : 06.86.51.80.60
- E-mail : chequescadeauxlocaux@cctdm.fr

Élections 2026 : Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026, il est essentiel de vérifier votre inscription pour pouvoir voter. Si vous venez d'emménager à Saint-Rémy-sur-Durolle, si vous avez changé d'adresse dans la commune ou si vous n'êtes pas encore inscrit, c'est le moment de le faire.

Date limite d'inscriptions : 6 février 2026

Vous pouvez effectuer la démarche en ligne via le Service Public : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396> ou directement en mairie.

De nouveaux acteurs sur notre commune

L'auberge du rocher

L'Auberge de Rocher après quelques années de fermeture a rouvert en avril 2025 sous la direction de M^r et M^{me} Amelot. Ils ont une expérience professionnelle reconnue comme ancien gérant du restaurant le Chaudron à Thiers.

La cuisine à base de plats traditionnels est élaborée avec une créativité qui vous surprendra. Ces plats sont réalisés dans la mesure du possible à partir de produits locaux et frais.

Le restaurant est ouvert les week-ends, vendredi, samedi et dimanche de 10h à 15h et de 19h à 23h et sur demande en semaine pour des groupes de 15 personnes minimum. Il propose des soirées à thème et des concerts.

Le restaurant bénéficie d'un environnement bucolique au-dessus du plan d'eau de Saint-Rémy avec une grande terrasse ensoleillée, une salle de restaurant pour des groupes et une autre plus intime.



Adresse : 1000 route des hêtres à Saint-Rémy-sur-Durolle

Téléphone : 04 73 51 82 60

Site web : <https://aubergedurocher-restaurant-saint-remy-sur-durolle.eatbu.com/>

Nous souhaitons une pleine réussite à ce nouvel acteur sur notre commune.

Elec Industrie et AP2C

Depuis près de 50 ans, la société Elec Industrie a accompagné de nombreux clients locaux ou régionaux. Afin de répondre aux demandes de ces derniers, trois pôles ont ainsi été créés :

- Electricité
- Energie
- Plomberie CVC (Chauffage, Ventilation et Climatisation)

La gestion de ce dernier pôle a été transmise depuis ce début d'année à trois associés dont un technicien déjà présent dans les effectifs de la société. **AP2C** pourra dès à présent répondre à vos besoins sur la partie plomberie, chauffage, climatisation et ventilation CVC.

Contact du lundi au vendredi : M^r Julliard Jérôme

- Téléphone 06 69 18 57 40
- Mail ap2c.direction@gmail.com



► Exemple de salle de bain



► Exemple de pompe à chaleur

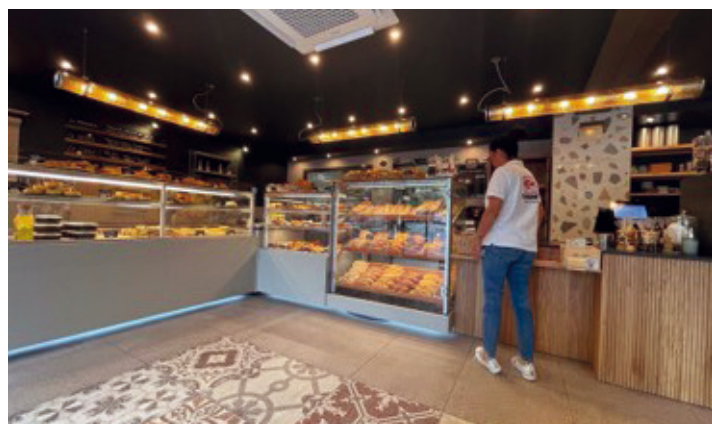


Pour **Elec Industrie**, nous souhaitons nous concentrer sur nos compétences en Electricité Industrielle, Tertiaire privé et public. Nos compétences en courants faibles, basse tension et HTA (Haute Tension A ou Moyenne Tension) permettent de répondre à une demande précise ou globale.

Afin de pouvoir vous accompagner, les deux sociétés se sont implantées dans de nouveaux locaux plus vastes : 2 Rue du Langre, ZI de la Perelle 63550 Saint-Rémy sur Durolle

Contact du lundi au vendredi : M^r Mallaret Yannick

- Téléphone 04 73 80 29 31
- Mail contact@elecindustrie.fr
- Site internet www.elecindustrie.fr



► Exemple pour un commerce



► Exemple d'automatisme et régulation



Le mot de l'opposition

Chères Saint-Rémoises, chers Saint-Rémois,

En ce début d'année, nous vous adressons nos vœux les plus sincères. Que 2026 vous apporte avant tout une bonne santé, la concrétisation de vos projets personnels et familiaux, et la force de rester unis dans un contexte politique parfois source d'inquiétude. Nous souhaitons que Saint-Rémy-sur-Durolle demeure un lieu de dialogue, de solidarité et de respect.

Ces six années passées au sein du conseil municipal ont été pour nous l'occasion de nous engager avec conviction au service de l'intérêt général. Même dans la divergence, nous avons toujours défendu nos positions avec bienveillance et dans un esprit de débat constructif.

Nous saluons le travail réalisé pour l'entretien de la commune, certaines actions engagées en faveur de la transition énergétique, ainsi que les efforts menés pour embellir nos espaces verts, notamment les jardins publics du bourg.

Nous remercions également sincèrement l'ensemble des agents municipaux pour leur engagement quotidien au service des habitants.

Jusqu'au terme de ce mandat, nous resterons fidèles aux valeurs qui ont guidé notre action : le respect, le dialogue et l'intérêt collectif des Saint-Rémoises et des Saint-Rémois.

Pour celles et ceux qui souhaitent consulter l'ensemble des réflexions que nous avons proposées en 2020, elles restent accessibles à l'adresse suivante :

<https://saintremysurdurolleobjectif2020.wordpress.com/> ou en scannant le QR code ci-dessous.

Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui nous ont accordé leur confiance il y a six ans et qui nous ont soutenus tout au long de ce mandat. Nous espérons avoir été à la hauteur de votre exigence.

Amicalement,

Mathieu Four, Andréa Lecoq et Marie Valenty



La mise en œuvre du RGPD « Règlement Général sur la Protection des Données » suppose que nous ayons un accord formel écrit pour toutes les personnes susceptibles de figurer dans ce carnet à l'exception des personnes décédées. Devant la complexité de la démarche, nous renonçons à publier dans ce carnet les données nominatives.

En 2025 pour la commune, nous avons eu :

- 13 naissances
- 6 mariages
- 7 pacs
- 16 décès





Calendrier des collectes des déchets 2026

St-Rémy-sur-Durolle



Consignes
de tri
au dos



Ordures ménagères (bac vert ou bordeaux) : le LUNDI

Emballages recyclables (bac jaune) : 1 JEUDI sur 2

Rappel : merci de sortir votre bac la veille au soir du jour de collecte et le rentrer une fois collecté.



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 J FÉRIÉ 01 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 02 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 03 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 04 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 05 28 M 29 J 30 V 31 S	1 D 2 L 3 M 06 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 07 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 08 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 09 25 M 26 J 27 V 28 S	1 D 2 L 3 M 10 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 12 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 13 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31 M 14	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L FÉRIÉ 15 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 16 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 17 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 18 29 M 30 J	1 V FÉRIÉ 2 S 3 V 4 L 5 M 19 6 M 7 J 8 V FÉRIÉ 9 S 10 D 11 L 12 M 20 13 M 14 J FÉRIÉ 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 21 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L FÉRIÉ 26 M 27 M 22 28 J 29 V 30 S 31 D	1 L 2 M 23 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 24 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 25 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 26 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M 27
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 28 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M FÉRIÉ 29 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 30 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 31 29 M 30 J 31 V	1 S 2 D 3 L 32 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 33 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S FÉRIÉ 16 D 17 L 34 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 35 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31 L	1 M 36 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 37 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 38 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 39 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 40 29 M 30 M	1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 41 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 42 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 43 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 44 27 M 28 M 29 J 30 V 31 S	1 D FÉRIÉ 2 L 45 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 46 10 M 11 M FÉRIÉ 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 47 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 48 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L	1 M 49 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 50 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 51 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 52 22 M 23 M 24 J 25 V FÉRIÉ 26 S 27 D 28 L 29 M 01 30 M 31 J



Horaires de collecte de 5h à 20h. Règlement de collecte disponible sur www.cctdm.fr

> Certaines collectes ayant lieu un jour férié sont rattrapées, suivez la flèche !

> Plus d'infos ? Service déchets ménagers de TDM : 04 73 53 93 08 / accueil.dechets@cctdm.fr



Calendrier des collectes des déchets 2026

PRUDENT MOREL CHOUVEL CHABROL



Consignes
de tri
au dos



Ordures ménagères (bac vert ou bordeaux) : le LUNDI

Emballages recyclables (bac jaune) : 1 JEUDI sur 2



Rappel : merci de sortir votre bac la veille au soir du jour de collecte et le rentrer une fois collecté.

RATTRAPAGE
LE 31/12/25

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 J FÉRIÉ	1 D	1 D	1 M	1 V FÉRIÉ	1 L
2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J
5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V
6 M	6 V	6 V	6 L FÉRIÉ	6 M	6 S
7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D
8 J	8 D	8 D	8 M	8 V FÉRIÉ	8 L
9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J
12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J FÉRIÉ	14 D
15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L
16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J
19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V
20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S
21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D
22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L
23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M
25 D	25 M	25 M	25 S	25 L FÉRIÉ	25 J
26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V
27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S
28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D
29 J		29 D	29 M	29 V	29 L
30 V		30 L	30 J	30 S	30 M
31 S		31 M		31 D	
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M	1 S	1 M	1 J	1 D FÉRIÉ	1 M
2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 S	11 M	11 V	11 D	11 J FÉRIÉ	11 V
12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M FÉRIÉ	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 S FÉRIÉ	15 M	15 J	15 D	15 M
16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V FÉRIÉ
26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L		31 S		31 J

Horaires de collecte de 5h à 20h. Règlement de collecte disponible sur www.cctdm.fr

> Certaines collectes ayant lieu un jour férié sont rattrapées, suivez la flèche !

> Plus d'infos ? Service déchets ménagers de TDM : 04 73 53 93 08 / accueil.dechets@cctdm.fr

La sérénité n'est pas l'absence de tempête, mais la paix au cœur de la tempête
Zhuangzi de 369 à 288 av. J.-C. environ



*Frédéric Chonier et
son conseil municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux*

2026